

## Calculer le montant des certificats en kWh cumac

Opération n° BAR-TH-137

Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur

Formule à appliquer :

$77\,000 \times N + 2\,300\,000$ , où "N" est le nombre de logements du bâtiment raccordé au réseau de chaleur.

- 125 logements ou moins : 12 000 MWh cumac
- Plus de 125 logements :  $77 \times$  nombre de logements + 2 300 MWh cumac